

HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLIS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0015

Lunedì 12.01.2004

Pubblicazione: Immediata

Sommario:

- ◆ **UDIENZA AL CORPO DIPLOMATICO ACCREDITATO PRESSO LA SANTA SEDE**
- ◆ **COMUNICATO**

◆ **UDIENZA AL CORPO DIPLOMATICO ACCREDITATO PRESSO LA SANTA SEDE**

Alle 11.00 di questa mattina, nella Sala Regia del Palazzo Apostolico Vaticano, il Santo Padre Giovanni Paolo II riceve in Udienza i Membri del Corpo Diplomatico accreditato presso la Santa Sede, per la presentazione degli auguri per il nuovo anno.

Dopo l'indirizzo augurale formulato dal Decano del Corpo Diplomatico, S.E. il Prof. Giovanni Galassi, Ambasciatore della Repubblica di San Marino presso la Santa Sede, il Papa pronuncia il discorso che riportiamo di seguito:

● **DISCORSO DEL SANTO PADRE**

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est toujours agréable, à l'aube d'une nouvelle année, de me retrouver parmi vous pour le traditionnel échange des vœux. Je suis particulièrement sensible aux souhaits que Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Giovanni Galassi m'a délicatement exprimés en votre nom. C'est de grand cœur que je vous remercie de vos nobles sentiments comme de l'intérêt bienveillant avec lequel vous suivez quotidiennement l'activité du Siège Apostolique. À travers vos personnes, je me sens proche des peuples que vous représentez ; que tous soient assurés de la prière et de l'affection du Pape, qui les invite à unir leurs talents et leurs ressources pour bâtir

ensemble un avenir de paix et de prospérité partagée !

Ce rendez-vous est aussi pour moi un moment privilégié qui me donne l'occasion de porter avec vous un regard sur le monde, tel que les hommes et les femmes de ce temps le modèlent.

La célébration de Noël vient de nous rappeler la tendresse de Dieu pour l'humanité, manifestée en Jésus, et a fait résonner une fois encore le message toujours nouveau de Bethléem: «Paix sur la terre aux hommes, que Dieu aime»!

Ce message nous rejoint cette année encore alors que bien des peuples connaissent toujours les conséquences de luttes armées, pâtissent de la pauvreté, sont victimes de criantes injustices ou de pandémies difficiles à maîtriser. Son Excellence Monsieur Galassi s'en est fait l'écho avec l'acuité que nous lui connaissons. Je voudrais, à mon tour, vous faire partager quatre convictions qui, en ce début de l'année 2004, habitent ma réflexion et ma prière.

1. LA PAIX TOUJOURS MENACÉE

Ces derniers mois, elle a été mise à mal par les événements qui se sont succédé au Moyen-Orient, qui apparaît, une fois encore, comme une région de contrastes et de guerres.

Les nombreuses démarches faites par le Saint-Siège pour éviter le pénible conflit survenu en Irak sont déjà connues. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que la communauté internationale aide les Irakiens, débarrassés d'un régime qui les opprimait, afin qu'ils soient mis en condition de reprendre les rênes de leurs pays, d'en consolider la souveraineté, de déterminer démocratiquement un système politique et économique conforme à leurs aspirations et que l'Irak redevienne ainsi un partenaire crédible dans la communauté internationale.

La non-résolution du problème israélo-palestinien continue d'être un facteur de déstabilisation permanente pour toute la région, sans compter les indicibles souffrances imposées aux populations israélienne et palestinienne. Je ne me lasserai jamais de le redire aux responsables de ces deux peuples : le choix des armes, le recours, d'une part, au terrorisme et, d'autre part, aux représailles, l'humiliation de l'adversaire, la propagande haineuse, ne mènent nulle part. Seuls le respect des légitimes aspirations des uns et des autres, le retour à la table des négociations et l'engagement concret de la communauté internationale sont susceptibles de conduire à un début de solution. La paix véritable et durable ne peut se réduire à un simple équilibre entre les forces en présence ; elle est surtout le fruit d'une action morale et juridique.

D'autres tensions et conflits, surtout en Afrique, pourraient être encore mentionnés. Leur impact sur les populations est dramatique. Aux effets de la violence s'ajoutent la paupérisation et la détérioration du tissu institutionnel, plongeant des peuples entiers dans le désespoir. Il faudrait aussi évoquer le péril que représentent toujours la fabrication et le commerce des armes, qui alimentent abondamment ces zones à risque.

Je voudrais rendre un hommage tout particulier, ce matin, à Monseigneur Michael Courtney, Nonce apostolique au Burundi, récemment assassiné. Comme tous les Nonces et tous les diplomates, il a voulu avant tout servir la cause de la paix et du dialogue. Je salue son courage et son souci de soutenir le peuple burundais dans sa marche vers la paix et vers une plus grande fraternité, au titre de son ministère épiscopal et de sa tâche diplomatique. Je tiens aussi à rappeler la mémoire de Monsieur Sergio Veira de Mello, Représentant spécial de l'O.N.U. en Irak, tué dans un attentat au cours de sa mission. Je veux encore évoquer tous les membres du corps diplomatique qui, au cours des dernières années, ont perdu la vie ou ont eu à souffrir en raison même du mandat qui était le leur.

Et comment ne pas mentionner le terrorisme international qui, en semant la peur, la haine et le fanatisme, déshonore toutes les causes qu'il prétend servir? Je me contenterai simplement de dire que toute civilisation digne de ce nom suppose le refus catégorique des rapports de violence. C'est pourquoi – et je le dis devant un parterre de diplomates - nous ne pourrions jamais nous résigner à accepter passivement que la violence tienne

la paix en otage!

Plus que jamais, il est urgent de revenir à une sécurité collective plus effective qui donne à l'Organisation des Nations unies la place et le rôle qui lui reviennent. Plus que jamais, il faut apprendre à tirer les leçons du passé lointain et récent. En tout cas, une chose est certaine : la guerre ne résout pas les conflits entre les peuples !

2. LA FOI: UNE FORCE POUR BÂTIR LA PAIX

Même si je vais parler ici au nom de l'Église catholique, je sais que les différentes confessions chrétiennes et les fidèles d'autres religions se considèrent comme les témoins d'un Dieu de justice et de paix.

Quand on croit que toute personne humaine a reçu du Créateur une dignité unique, que chacun de nous est sujet de droits et de libertés inaliénables, que servir l'autre c'est grandir en humanité, bien plus, quand on se veut disciple de Celui qui a dit : «Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres» (Jn 13,35), on peut aisément comprendre le capital que représentent les communautés de croyants dans l'édification d'un monde pacifié et pacifique.

En ce qui la concerne, l'Église catholique met à la disposition de tous l'exemple de son unité et de son universalité, le témoignage de tant de saints qui ont su aimer leurs ennemis, de tant d'hommes politiques qui ont trouvé dans l'Évangile le courage de vivre la charité dans les conflits. Partout où la paix est en cause, il y a des chrétiens pour attester en paroles et en actes que la paix est possible. Tel est le sens, vous le savez bien, des interventions du Saint-Siège dans les débats internationaux.

3. LA RELIGION DANS LA SOCIÉTÉ: PRÉSENCE ET DIALOGUE

Les communautés de croyants sont présentes dans toutes les sociétés, expression de la dimension religieuse de la personne humaine. Les croyants attendent donc légitimement de pouvoir participer au dialogue public. Malheureusement, on doit observer qu'il n'en est pas toujours ainsi. Nous sommes témoins, ces derniers temps, dans certains pays d'Europe, d'une attitude qui pourrait mettre en péril le respect effectif de la liberté de religion. Si tout le monde s'accorde à respecter le sentiment religieux des individus, on ne peut pas en dire autant du «fait religieux», c'est-à-dire de la dimension sociale des religions, oubliant en cela les engagements pris dans le cadre de ce qui s'appelait alors la «Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Europe». On invoque souvent le principe de la laïcité, en soi légitime, s'il est compris comme la distinction entre la communauté politique et les religions (cf. *Gaudium et spes*, n. 76). Mais distinction ne veut pas dire ignorance ! La laïcité n'est pas le laïcisme ! Elle n'est autre que le respect de toutes les croyances de la part de l'État, qui assure le libre exercice des activités culturelles, spirituelles, culturelles et caritatives des communautés de croyants. Dans une société pluraliste, la laïcité est un lieu de communication entre les diverses traditions spirituelles et la nation. Les relations Église-État peuvent et doivent donner lieu, au contraire, à un dialogue respectueux, porteur d'expériences et de valeurs fécondes pour l'avenir d'une nation. Un sain dialogue entre l'État et les Églises – qui ne sont pas des concurrents mais des partenaires – peut sans aucun doute favoriser le développement intégral de la personne humaine et l'harmonie de la société.

La difficulté à accepter le fait religieux dans l'espace public s'est vérifiée de manière emblématique à l'occasion du récent débat sur les racines chrétiennes de l'Europe. Certains ont relu l'histoire à travers le prisme d'idéologies réductrices, oubliant ce que le christianisme a apporté à la culture et aux institutions du continent: la dignité de la personne humaine, la liberté, le sens de l'universel, l'école et l'Université, les œuvres de solidarité. Sans sous-estimer les autres traditions religieuses, il reste que l'Europe s'est affirmée en même temps qu'elle était évangélisée. Et l'on doit en toute justice se souvenir qu'il y a peu de temps encore, les chrétiens, en promouvant la liberté et les droits de l'homme, ont contribué à la transformation pacifique de régimes autoritaires, ainsi qu'à la restauration de la démocratie en Europe centrale et orientale.

4. CHRÉTIENS, TOUS ENSEMBLE, NOUS SOMMES RESPONSABLES DE LA PAIX ET DE L'UNITÉ DE LA FAMILLE HUMAINE

Vous le savez, l'engagement œcuménique est une des attentions de mon pontificat. En effet, je suis convaincu que si les chrétiens étaient capables de surmonter leurs divisions le monde serait plus solidaire. C'est pourquoi, j'ai toujours favorisé rencontres et déclarations communes, voyant en chacune d'elles un exemple et un stimulant pour l'unité de la famille humaine.

Chrétiens, nous avons la responsabilité de «l'Évangile de la paix» (Ep 6,15). Tous ensemble, nous pouvons contribuer efficacement au respect de la vie, à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine et de ses droits inaliénables, à la justice sociale et à la préservation de l'environnement. En outre, la pratique d'un style de vie évangélique fait que les chrétiens peuvent aider leurs compagnons en humanité à dépasser les instincts, à poser des gestes de compréhension et de pardon, à secourir ensemble ceux qui sont dans le besoin. On ne mesure pas assez l'influence pacificatrice que des chrétiens unis pourraient avoir au sein de leur propre communauté comme au sein de la société civile.

Si je dis cela, c'est non seulement pour rappeler à tous ceux qui se réclament du Christ l'impérieuse nécessité de prendre résolument le chemin qui mène à l'unité telle que le Christ la veut, mais aussi pour indiquer aux responsables des sociétés les ressources qu'ils sont susceptibles de puiser dans le patrimoine chrétien comme auprès de ceux qui en vivent.

Dans ce domaine, un exemple concret peut être cité: l'éducation à la paix. Vous reconnaissez là le thème de mon Message du 1er janvier de cette année. À la lumière de la raison et de la foi, l'Église propose une pédagogie de la paix, afin de préparer des temps meilleurs. Elle désire mettre à la disposition de tous ses énergies spirituelles, convaincue que «la justice doit trouver son complément dans la charité» (n. 10). Voilà ce que nous proposons humblement à tous les hommes de bonne volonté, parce que, «nous chrétiens, nous ressentons l'engagement à nous éduquer nous-mêmes, ainsi que les autres, à la paix comme faisant partie du génie même de notre religion» (n. 3).

* * *

Telles sont les pensées que je voulais partager avec vous, Excellences, Mesdames et Messieurs, alors qu'une année nouvelle nous est offerte. Elles ont mûri devant la crèche, devant Jésus qui a partagé et aimé la vie des hommes. Il demeure contemporain de chacun d'entre nous et de tous les peuples ici représentés. Je confie à Dieu dans la prière leurs projets et leurs réalisations, alors que j'invoque sur vous-mêmes et sur ceux qui vous sont chers l'abondance de ses Bénédictions. Heureuse nouvelle année!

[00054-03.02] [Texte original: Français]

• INDIRIZZO DI OMAGGIO DEL DECANO DEL CORPO DIPLOMATICO

Très Saint Père,

Au nom du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, il m'est agréable de vous adresser nos vœux les plus sincères pour la nouvelle Année, mais je désire aussi vous exprimer notre regret que, malgré tous les efforts, votre vœu le plus cher n'ait pas pu être exaucé, à savoir le vœu que vous nous aviez adressé en janvier dernier, lorsque vous nous invitiez avec fermeté à dire NON à la mort, NON à l'égoïsme, NON à la guerre.

En effet, durant l'année 2003, les opérations militaires en Iraq, encore en cours, avec la perte quotidienne de jeunes vies, les nombreux conflits qui, de manière insidieuse ou manifeste, se poursuivent sur le Continent africain, les foyers de tension dans le Caucase, dans de nombreux Pays d'Asie et en Amérique latine, la situation dramatique et encore non résolue en Terre Sainte et dans d'autres pays du Moyen-Orient, ainsi que l'assassinat brutal et choquant de Monseigneur Courtney, Nonce apostolique au Burundi, ont malheureusement démontré que nous sommes encore loin de notre idéal, à savoir vouloir créer une véritable famille humaine, que vous souhaitez ardemment, famille capable de garantir une existence pacifique entre les divers peuples, en nous préservant du danger toujours imminent d'un affrontement dramatique entre cultures et entre religions.

Vous-même, Sainteté, dans votre homélie de la Nuit de Noël, vous l'avez souligné: «Trop de sang coule encore sur la terre ! Trop de violence et de conflits troublent les relations sereines entre les nations !». Il s'agit d'un constat grave et réaliste, mais qui, en même temps – nous osons l'espérer –, devra stimuler la diplomatie internationale, dont nous faisons partie nous aussi, dans ses tentatives déterminées d'inventer des voies nouvelles et de trouver des solutions de manière à RECHERCHER, avec davantage de dialogue, et plus d'audace et de créativité, le Bien commun, à CONSTRUIRE «de nouveaux ponts», selon votre propre expression, entre individus, entre peuples et entre cultures, et à ENDIGUER la spirale néfaste d'égoïsme, de haine, de soif de domination et de désir de vengeance, qui semblent envahir l'humanité entière.

Nous vivons dans un monde qui se trouve de plus en plus immergé dans la violence aveugle du terrorisme international qui, ne respectant pas même les lieux de culte, comme cela est survenu à Istanbul, atteint lâchement des civils sans défense, créant un sentiment d'insécurité des peuples et des personnes, et convenant mal à une société technologiquement avancée comme la nôtre, qui a le devoir de poursuivre la lutte contre un tel fléau avec des mesures appropriées et partagées par tous.

Tous engagés dans une situation aussi complexe, nous vous sommes reconnaissants, Sainteté, de votre Message pour la Paix de cette année, par lequel, avec une foi solide, vous nous exhortez de nouveau à considérer que la PAIX EST POSSIBLE, ET QU'ELLE EST MÊME UN DEVOIR, nous montrant que certains des fondements sur lesquels construire notre avenir sont l'éducation à la paix, le respect réciproque du Droit international qui refuse de manière catégorique le recours unilatéral et sans discrimination à la force, un rôle de l'O.N.U. plus actif, plus compétent et plus adapté à la période actuelle pour être davantage en mesure de faire valoir le respect de ses propres finalités institutionnelles; dans cet avenir, chacun de nous, avec le droit de garantir sa propre dignité humaine, a aussi le devoir de respecter dans une égale mesure la dignité d'autrui.

En vue de la recherche d'une paix durable, les principes de justice et d'égalité sociales ne revêtent pas une moindre importance dans la perspective d'une solidarité active entre les peuples, qui ne peut être seulement de l'assistanat, toutefois nécessaire en certains cas, mais qui consiste en un soutien durable aux Nations les plus défavorisées, afin que, elles aussi, elles puissent progresser de manière autonome et devenir partie intégrante d'un développement global, dans lequel il n'y ait plus des protégés et des protecteurs, mais des partenaires à part égale. En ce sens, la Doctrine sociale de l'Église, qui a eu un élan énorme durant votre pontificat, pourra être un solide point de référence pour un commerce international plus équitable, qui a marqué, à Cancún, un temps d'arrêt, pour le respect de la nature, auquel le récent forum de Kyoto a peu contribué, pour la lutte contre la faim, en particulier dans l'hémisphère Sud où des millions d'êtres humains meurent par manque de nourriture et d'eau, pour l'éradication de maladies endémiques, tel le SIDA qui a contaminé dans certaines régions de l'Afrique une grande partie de la population, pour le soutien humanitaire aux migrants, pour une évaluation plus objective des organismes génétiquement modifiés et des techniques parfois aventureuses dans le domaine de la biologie, pour la défense des plus faibles, souvent les femmes et les enfants, brutalisés par des trafiquants d'êtres humains.

Enfin, nous vous savons gré, Très Saint Père, de la grave invitation à réfléchir sur le fait qu'une civilisation véritable et durable ne peut être édifiée seulement sur la base des conquêtes scientifiques et technologiques, ou soumise aux exigences du marché, mais qu'elle doit trouver son soutien dans le partage convaincu de valeurs et d'idéaux communs.

Pour corroborer cela, vous avez poursuivi votre ministère par vos pèlerinages dans le monde (Espagne, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovaquie), par votre encyclique sur l'Eucharistie, par les exhortations apostoliques post-synodales «*Ecclesia in Europa*» et «*Pastores gregis*», par l'indiction de l'Année du Rosaire, par les fréquentes rencontres en faveur de l'unité des chrétiens, par la proclamation de nombreux saints et bienheureux, parmi lesquels Mère Teresa de Calcutta, première bienheureuse de la vingt-sixième année de votre pontificat, nous suggérant encore une fois que les plus petits sont les premiers d'entre nos frères.

Une grande partie de l'humanité regarde constamment vers vous, Sainteté, comme un symbole vivant de la vraie paix, de la fraternité et de l'amour, et elle vous a manifesté pour le vingt-cinquième anniversaire de votre pontificat son affection et sa reconnaissance, qui trouvent sans aucun doute leur expression la plus pure et la

plus spontanée dans une petite poésie de quelques enfants de la classe de troisième élémentaire d'un petit village italien, qui se terminait dans une extrême simplicité par ces mots: «Le monde t'admire, les jeunes t'aiment et nous, les enfants, nous souhaitons avec sincérité que tu restes encore pour de nombreuses années. Sois fort Jean-Paul !»

Je crois que, aujourd'hui encore, nous pourrions, avec déférence, vous redire les mêmes paroles. Bonne Année, Très Saint Père !

[00055-03.01] [Texte original: Français]

Sono 174 gli Stati che attualmente intrattengono relazioni diplomatiche piene con la Santa Sede. A questi 174 Stati vanno aggiunti le Comunità Europee ed il Sovrano Militare Ordine di Malta e due Missioni a carattere speciale: la Missione della Federazione Russa, retta da un Ambasciatore, e l'Ufficio dell'Organizzazione per la Liberazione della Palestina (OLP), guidata da un Direttore. Nel corso dell'anno 2003, la Santa Sede ha firmato Accordi con due Land tedeschi, il Brandeburgo (12 novembre 2003) e la Libera Città Anseatica di Brema (21 novembre 2003). Inoltre, il 18 febbraio 2003, ha firmato il Protocollo aggiuntivo all'Accordo con Malta, che regola l'istruzione e l'educazione cattolica nelle scuole statali. Infine, con l'Italia ha firmato la Modifica della Convenzione monetaria (22 dicembre 2003) ed ha ratificato la Convenzione di Sicurezza sociale (15 ottobre 2003).[00051-01.01][B0015-XX.01]
